

Votre contact

Monsieur Virgile CURTIT
03 88 35 35 38

Durée

0.5 jours
3 heures

Public

Responsable, gestionnaire de paie, comptable en charge du contrôle de la paie du BTP ayant plusieurs années de pratique.

Prérequis

Souhaiter approfondir et perfectionner ses connaissances.

Effectif

Minimum 4 stagiaires
Maximum 10 stagiaires

Moyens pédagogiques et techniques

Alternance d'apports théoriques et de modèles pratiques.

Un support et des documents numérisés sont adressés à chaque stagiaire.

Formateur

Expérimenté dans la paie et le social

Suivi et évaluation

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation. Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et une attestation de formation sera remise

Informations complémentaires

Après la participation à la visioconférence, il sera adressé par mail à chaque participant(e) :

- le support
- les modèles de bulletins de salaire avec activité partielle
- les modèles de bulletins de salaire (classiques) ouvrier, Etam, cadre, apprenti
- les tableaux de suivi de la réduction générale (Fillon)
- le tableau du calcul de l'effectif mensuel et annuel.

Objectifs de la formation

Les dernières actualités pour établir une paie avec de l'activité partielle.
Les points essentiels à la reprise de l'activité.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en capacité de :
- Connaître et savoir mettre en application les règles de l'activité partielle

Contenu

Garantir l'exactitude de l'application de l'activité partielle et vérifier les pratiques à la reprise de l'activité

1-L'activité partielle

- L'application de la dernière circulaire ministérielle sur :
- Les motifs de recours à l'activité partielle en cours
- L'articulation des arrêts de travail avec l'activité partielle
- Le nombre d'heures indemnissables
- Le traitement des jours fériés
- Le calcul du taux horaire de référence dont les diverses primes
- Les différents calculs
- Les cotisations à appliquer
- Le net imposable
- La demande de remboursement
- Présentation de modèles de bulletins de salaire

2-La reprise de l'activité

- La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA)
- L'utilisation du contingent d'heures supplémentaires, le décompte
- Le recours au CDD et intérim pour accroissement d'activité, les précautions à prendre
- La gestion des congés payés
- La médecine du travail
- Les documents à suivre : fiche de pointage, gestion des absences, dossier du salarié...
- L'entretien professionnel

4-Les dernières actualités sociales

